
DIRECTION GENERALE DES DOUANES

CIRCULAIRE N° 1166 /DGD/DU 30 MAI 2003

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : **Date d'entrée en vigueur
des circulaires n°s 1161 et 1165**

Réf. : **Circulaires n°s 1161 et 1165**

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et des usagers que la date d'entrée en vigueur des circulaires n°s 1161 et 1165 portant respectivement précisions sur le contenu du manifeste et l'instauration du Bordereau de Suivi des Cargaisons est fixée au 1^{er} juillet 2003.

Ampliations :

- ME-MEF/CAB
- D.G ECONOMIE
- FEDERMAR
- FNISCI
- GEPEX
- Chamb. Cce. Indus
- EMACI
- CBC
- Syndicat des Transitaires S/C SAGA- CI
- Syndicat National des Transitaires
- BIVAC
- COTECNA
- Toute Direction Douanes pour diffusion

LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES

